



Communauté.
Valeur ajoutée. Banque.

Jusqu'à 10 000 CHW de bonus sur votre crédit WIR!

Pour célébrer l'évolution du système WIR, nous vous offrons une très attrayante promotion sur votre crédit WIR ! Lors d'un nouveau crédit Libor WIR vous bénéficiez d'un bonus unique de 1% sur le montant de votre crédit !

Il y a déjà longtemps que les crédits Libor WIR sont extrêmement avantageux: Pour le financement d'un logement en propriété, le taux d'intérêt est de 0%; pour les constructions à affectation commerciale 0,5% - un taux particulièrement intéressant!

Bonus de 1000 à 10 000 CHW!

Désormais, la Banque WIR rend le crédit Libor WIR encore plus attrayant! Dès à présent, vous pouvez bénéficier, en votre qualité de client WIR, d'un bonus unique de 1% sur le montant du crédit WIR. Le bonus est versé sur des crédits d'un montant entre 100 000 et 1 million CHW. Après versement du crédit, il est directement crédité sur votre compte WIR.

Qui peut en bénéficier?

Tous les titulaires d'un compte WIR bénéficiant d'un rating suffisant peuvent immédiatement profiter de cette action unique! En d'autres termes: aussi bien les clients entreprises que les propriétaires d'entreprises ou encore les collaborateurs d'entreprises titulaires d'un compte WIR. Cette offre promotionnelle porte sur de nouvelles affaires garanties par gage immobilier pour le financement de bâtiments résidentiels ou commerciaux. La durée minimale du crédit est de 3 ans. Globalement la Banque WIR a réservé un maximum de 50 millions CHW donnant droit à un bonus lors de cette action.

Intéressé?

N'hésitez pas – contactez maintenant votre conseiller, le centre de conseils ou informezvous sous: wir.ch/credit-libor-wir

Contact

Pour profiter de cette opportunité veuillez contacter votre conseiller ou joignez-nous au numéro de téléphone **0800 947 948** du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00 ou par E-mail à info@wir.ch.

Nous vous attendons avec plaisir!

Action Libor WIR: l'essentiel en bref

- L'action se base sur le crédit Libor WIR.
- Le crédit bénéficie d'une garantie par gage immobilier ou d'une autre garantie au moins de même valeur.
- Le bonus est octroyé que sur de nouveaux crédits.
- Le financement global (CHW/CHF) doit être assuré par la Banque WIR.
- Si un crédit WIR sans part CHF est octroyé, ce dernier doit bénéficier d'une garantie par gage immobilier préférentiel de 1er rang sans rang antérieur.
- Le montant du crédit WIR est de 100 000 CHW au moins.
- La durée du crédit est d'au moins 3 ans. L'amortissement de la dette se fait sur la part CHF. Pour les bâtiments résidentiels réservés au propre usage du client, l'amortissement peut se faire indirectement par le biais du compte de prévoyance Terzo.
- Le montant du bonus – 1% du montant du crédit WIR, maximum 10 000 CHW – est crédité après versement du crédit, directement sur votre compte WIR et est à votre libre disposition. Le bonus ne sera pas supérieur au maximum, même si le montant du crédit WIR est supérieur à 1 million CHW.
- Pour les crédits de construction, le bonus de 1% du montant du crédit est crédité sur le compte à la conclusion du processus de consolidation du crédit.
- Le volume de crédit maximal donnant droit au bonus se monte à 50 millions CHW.
- Cette action dure jusqu'au moitié de 2018 ou jusqu'à ce que l'ensemble du volume de crédit donnant droit au bonus de 50 millions CHW soit atteint.